

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62
📠 02.96.31.69.08
mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD

Nombre de conseillers : en exercice : 23, Présents : 17 ; Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

POUVOIRS : Mme Julie POUPART a donné pouvoir à Mme Mauricette DIRR

M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY

Absents : Mme Servane GESRET, M. Cédric BOUGON, M. Pierre AUVRET, M. Thierry LEBOUCHER

Secrétaire de séance : M. Jacky GILLET

Objet de la Délibération
n°2023-006

Date de la convocation et d'affichage : 13 janvier 2023

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	19

- GESTION DE LA TONTE DES TERRAINS DE FOOT

M. le Maire présente le projet de tonte des terrains de foot pour 2023 : un projet d'acquisition d'un robot de tonte pour un terrain a été étudié mais compte tenu du coût du robot de tonte et des équipements adaptés et récents en matériel de tonte du service technique, il n'est opportun de donner une suite favorable à l'acquisition d'un robot de tonte.

Les terrains de Saint-Igneuc et Jugon seront tondus en régie par le service technique (celui de Saint-Igneuc était déjà entretenu par le service technique précédemment et celui de Jugon par un prestataire privé). S'agissant du terrain de foot de Dolo, M. le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise PROTEA pour un contrat d'entretien (35 passages de tonte) d'un montant de 5 862.50 € HT soit 7 035 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet de tonte des terrains de foot pour 2023 et donne son accord au devis de l'entreprise PROTEA pour un contrat d'entretien (35 passages de tonte) d'un montant de 5 862.50 € HT soit 7 035 € TTC.

les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

